

**FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE
FRANÇAIS DE PARIS**

**6 PASSAGE RAMEY
75018 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2015**

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **Fédération du Secours Populaire Français de Paris**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Départemental. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources, sont conformes au plan comptable interne de l'union du Secours Populaire Français et aux règles de gestion validées par son conseil d'administration, en respect des réglementations en vigueur, ainsi qu'aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et qu'elles ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance du rapport de gestion et des documents à caractère financier remis aux membres pour l'Assemblée.

Fait à Paris,
Le 11/05/2016



Jérôme SZLIFKE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Secours populaire français
Fédération de Paris
Comptes sociaux**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2015

Montants exprimés en euros



Table des matières :

- 1 Faits majeurs de l'exercice**
- 2 Principes, règles et méthodes comptables**
 - 2.1 Présentation des comptes
 - 2.2 Méthode générale
 - 2.3 Changement de méthode d'évaluation et de présentation
 - 2.4 Durée de l'exercice et date de clôture
 - 2.5 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières
 - 2.6 Méthodes d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances
 - 2.7 Subventions d'investissements
 - 2.8 Fonds dédiés : Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice
 - 2.9 Provisions pour risques et charges
 - 2.10 Indemnités de départ à la retraite
 - 2.11 Contributions volontaires en nature
 - 2.12 Compte d'emploi des ressources
 - 2.13 Evénements postérieurs à la clôture
- 3 Informations complémentaires**
 - 3.1 Rémunération des dirigeants
 - 3.2 Honoraires des commissaires aux comptes
 - 3.3 Engagements hors bilan
 - 3.3.1 Engagement pris en matière de retraite
 - 3.3.2 Crédit-bail
- 4 Informations relatives au bilan**
 - 4.1 Actif
 - 4.2 Passif
- 5 Informations relatives au compte de résultat**
 - 5.1 Ventilation par nature des produits d'activités
 - 5.2 Effectif
 - 5.3 Résultat exceptionnel
- 6 Autres informations**
 - 6.1 Contributions volontaires en nature
- 7 Compte d'emploi des ressources**



Bilan & Compte de Résultat

Montants exprimés en euros





1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Travaux de rénovation au sein des locaux du 6, passage Ramey (75018), avec pour effet de nouvelles immobilisations, des mises au rebut et des amortissements exceptionnels.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ◆ le bilan,
- ◆ le compte de résultat,
- ◆ l'annexe.

2.2. Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment les règlements ANC 2014-03 et n°99-01.

Le SPF dispose, pour la production de ses comptes annuels, de son propre plan comptable et de règles de gestion validées par son conseil d'administration applicable à l'ensemble de l'union ; en respect des réglementations en vigueur.

2.3. Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Néant



2.4. Durée de l'exercice et date de clôture

La fédération produit ses comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.5. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financière sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Durées de vie usuelles des immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

Durées de vie usuelles des immobilisations corporelles (hors composants des immeubles) :

Libellé	Durée d'amortissement
Installation générale, agencements...	De 10 à 20 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Installations techniques	De 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :

Composant	Durée d'amortissement
Structure de l'immeuble	50 ans
Electricité	25 ans
Plomberie	25 ans
Ascenseur	15 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Menuiseries intérieures	25 ans
Chauffage collectif/individuel	25 ans
Étanchéité (enduit)	20 ans
Ravalement et amélioration	20 ans



Dépréciation des immobilisations :

Une dépréciation des Immobilisations incorporelles et corporelles se doit d'être comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

2.6. Méthodes d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances

Les stocks doivent être comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances sont valorisées à leur valeur historique. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis.

La fédération inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

2.7. Subventions d'investissements

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention.

Pour les subventions d'investissements qui financent l'achat d'un bâtiment, la quote part de la subvention est reprise au compte de résultat.

« Les dotations aux amortissements » de la subvention s'effectuent de manière globale (50 ans pour un bâtiment).

Cette règle s'applique à partir des comptes 2015 pour les subventions perçues à partir de 2015. Sans de gestion de l'antériorité. Si « amortissement de la subvention » au rythme des dotations aux amortissements des composants avant 2015, la logique est poursuivi.

2.8. Fonds dédiés : Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris



par la Fédération de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

2.10. Indemnités de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable.

2.11. Contributions volontaires en nature

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- ◆ Dons en nature neuf: nourriture, vêtements, marchandise, produits d'hygiène, jouets....
- ◆ Prestations en nature : places spectacles, affichage publicité, activités sportives....
- ◆ Mise à disposition de locaux et de personnes.
- ◆ Bénévolat.

Dons en nature et prestations gratuites :

- La collecte de marchandises et de services auprès des personnes morales (entreprise, fondations, associations, collectivités, institutions, Etat etc), fait généralement l'objet de documents écrits stipulant notamment la nature des biens ou services, leur quantité et leur prix. Ces informations sont reprises dans les contributions volontaires en nature.
- Les dons en nature :
Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du Spf, leur valorisation est essentielle autant que délicate.



Le Spf fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :

*Au pied du compte de résultat – donc de son compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.

*Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée.

Estimation des dons en nature usagés

Dons en nature d'occasion	Pièces	Kg
Habillage d'occasion	1 593	43
Couchages d'occasion	12	60
Electroménagers d'occasion-Meubles d'occasions	372	
Vaisselle d'occasion	50	133
Education	500	5
Santé	25	1
Jouets d'occasion		250
Loisirs	100	30
Heures d'instances	1 364 Heures	

Bénévolat :

L'implication des bénévoles est évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées selon un taux horaire moyen

- ◆ Taux horaire moyen (14.60 € /heure)

Le nombre d'heures de bénévolat pour l'exercice 2015 est de 92 825 heures.

Les mises à disposition :

Elles concernent des biens mobiliers, immobiliers et la mise à disposition de compétences. Elles sont inscrites dans les contributions volontaires en nature pour le montant de la convention de mise à disposition ou de tout autre justificatif probant.

Chaque structure indique la valeur réelle en euros de la mise à disposition.



Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires :

Elles ne sont pas valorisées. Le volume horaire a été évalué à 1364 heures.

2.12. Compte d'emplois des ressources

- Le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public, figure dans l'annexe des comptes annuels lorsque la fédération fait appel aux dons via son site internet. Il est établi conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.
- Le taux de prélèvement sur les dons pour financer l'organisation s'élève à 0% conformément à la décision des instances départementales. Le taux de prélèvement maximal admis est de 8%.

2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.



3 Informations complémentaires

3.1. Rémunération des dirigeants

Conformément au Code Général des Impôts, article 242C, les rémunérations des dirigeants (membre du Comité départemental) au titre de leur contrat de travail, qui est indépendant de leur mandat d'administrateur sont les suivants :

Abdelsem GHAZI	54 617 €
Anne HABOZIT	36 627 €

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 54 617 € en 2015.

3.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires d'audit inscrits en charges de l'exercice 2015 s'élèvent à 9 960 Euros.

3.3 Engagements hors bilan

3.3.1 Engagement pris en matière de retraite

Méthode retenue :

- Indemnité prévue par le code du travail
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0.99%
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Taux de rotation moyen sur 3 ans : 0.185

Le montant total des IDR est de **1477,87 Euros.**



3.3.2 Crédit-bail

Néant



4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

4.2 Passif

Se reporter aux tableaux en pages suivantes



5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Ventilation par nature des produits d'activités

Se reporter aux tableaux en page suivante

5.2 Effectif

Le nombre de salariés au 31 décembre 2015 est de : 15 dont 1 apprentie et 4 salariés en contrat aidé.

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel des comptes 2015 - solde des produits exceptionnels (sous classe distincte des produits) et des charges exceptionnelles (classe distincte des charges) - est principalement issu :

➤ du cumul des catégories suivantes de produits =	21 753.26 €	
• Produits d'éléments d'actifs cédés		• 3 %
• Quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat		• 62 %
• Autres produits de gestion sur exercices antérieurs		• 35 %

qui représentent à elles trois, 100 % des produits exceptionnels.

➤ du cumul des catégories suivantes de charges =	143 463.31 €	
Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs		• 7 %
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		• 0 %
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		• 92 %

qui représentent à elles trois, 99 % des charges exceptionnelles.



6 Autres informations

6.1 Contributions volontaires en nature

La fédération bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied de compte de résultat pour un montant de **2 826 723.49 Euros**.

Détail des contributions volontaires en nature de la fédération en France et dans le Monde en pages suivantes.



7. Compte d'emploi des ressources

Se reporter au tableau en page suivante.

Méthode de présentation :

Le SPF présente son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2015 conformément à la publication au journal officiel du 21 décembre 2008 de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, applicable au 1^{er} janvier 2009.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacun :

- les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.

7.1 Les colonnes 1 et 2 du CER qui correspondent au compte de résultat

7.1.1 Colonne 1 : Emplois 2015

7.1.1.1.	Missions sociales	2 030 308 €
-----------------	--------------------------	--------------------

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 16 janvier 2010 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'association nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours



populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales. »

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde
- Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- Le développement des structures et de l'audience du SPF
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF pour les comités au sein des entreprises de gaz et d'électricité, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

Définition et répartition des coûts directs et indirects

Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CER :

- Coûts des missions sociales :
 - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale
 - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait
- Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition.



La fédération s'est prononcée sur la nature des clefs de répartition qu'elle utilisera pour la répartition des coûts de structure et de fonctionnement. Cette répartition est entérinée par la voie de ses instances.

7.1.1.2. Frais de recherche de fonds 176 396 €

7.1.1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public 122 810 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- recherche et gestion des legs,
- conception, réalisation et envoi de publipostages,
- frais du service de gestion du fichier des personnes en relation avec le Secours Populaire Français,
- campagne du Don'actions.

7.1.1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 53 586 €

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- Initiatives liées à la campagne du Don'actions,
- frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises,
- organisation d'initiatives, braderies.

7.1.1.2.3. Charges liés à la recherche de subventions et autres concours publics 0 €

7.1.1.3. Frais de fonctionnement 259 819 €

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- locaux
- administration générale
- communication
- frais du mensuel du SPF de publications et coût de gestion du site internet.
- frais de tenue des instances de l'Association,
- frais de direction générale.



7.1.1.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées 448 078 €

Il s'agit du report des fonds affectés collectés sur 2015 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité. Pour le détail des sommes reçues en 2015 et non encore dépensées au 31/12/2015, se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.1.2 Colonne 2 ressources 2015

7.1.2.1. Produits de la générosité du public 1 565 760 €

7.1.2.1.1. Dons et legs collectés

- Dons manuels non affectés 498 191 €

Ces dons représentent les dons non affectés ainsi que les dons reçus dans le cadre de la campagne du Don'actions (campagne pour financer le fonctionnement de l'Association).

- Dons manuels affectés 625 283 €

Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation à en faire par l'association : activité, zone géographique ...

- Legs et autres libéralités non affectées 42 941 €

Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale. Conformément aux vœux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la fédération précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.

- Legs et autres libéralités affectées 399 345 €

7.1.2.1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public 0 €

Cette rubrique regroupe les produits nets sur cessions de VMP et les autres produits financiers liés à la générosité du public.



7.1.2.2. Autres fonds privés 529 232 €

Cette rubrique regroupe les dons d'entreprises et de fondations ainsi que les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association et la participation des personnes accueillies aux activités du SPF.

7.1.2.3. Subventions et autres concours publics 492 256 €

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers accordés à l'association par l'état et les établissements publics à tous les échelons.

7.1.2.4. Autres produits 145 589 €

Cette rubrique regroupe notamment les ventes, les autres produits financiers, les transferts de charge, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.

7.1.2.5. Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs

166 372 €

Il s'agit de la reprise des sommes reçues au titre des missions et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent (fonds dédiés). Pour le détail se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.2. Les colonnes 3 et 4 du CER qui correspondent au suivi des seules ressources collectées auprès du public

7.2.1. Colonne 4 : Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015

Dans cette colonne du CER sont détaillées uniquement les ressources collectées auprès du public.

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale a défini la générosité publique :

« Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne)

Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,

Des produits financiers issus des placements de ces ressources.

Les recettes financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.



Elles se composent principalement à ce jour des dons financiers des personnes morales (entreprises, fondations, associations, collectivités ...) qu'ils soient affectés ou non affectés, du mécénat, des subventions, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives. »

Le « report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » est porté à € équivalents au 1^{er} janvier 2015.

La « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » correspond à la différence entre :

	Fonds dédiés totaux (= compte de résultat)	Dont fonds dédiés collectés auprès du public
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	166 372	149 458
Engagements à réaliser sur ressources affectées	448 078	431 065
Solde pour 2015	-281 706	- 281 607

7.2.2. Colonne 3 : affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée comme suit pour les ressources affectées :

- ♦ Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées avec eux.
- ♦ Les ressources affectées par le donateur sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci.
- ♦ Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la Générosité publique **non affectées** est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Soit, les fonds collectés auprès du public et non affectés par celui-ci financent :

- ♦ Les Missions sociales
- ♦ Les Frais de recherche de fonds
- ♦ Le Fonctionnement



Principe d'affectation des fonds de la générosité publique au financement des immobilisations :

En 2015, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'un financement sur les fonds de la générosité publique.

Le principe adopté porte sur les années à venir :

- Si l'acquisition d'une immobilisation significative devait être réalisée, elle devrait faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration de l'Association Nationale. Cette décision devrait être assortie d'un plan de financement pluriannuel précisant explicitement la quotité de générosité publique utilisée. »



Bilan

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En Euros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net 2015	Montant net 2014
Immobilisations incorporelles:	41 158,0	0,0	41 158,0	41 158,0
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres immobilisations incorporelles	41 158,0	0,0	41 158,0	41 158,0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0,0		0,0	0,0
Immobilisations corporelles:	2 412 579,9	971 338,6	1 441 241,3	1 071 455,0
Terrains	152 449,0	0,0	152 449,0	152 449,0
Agencements et aménagements de terrains	0,0	0,0	0,0	0,0
Constructions	2 028 662,3	836 037,9	1 192 624,3	827 813,7
Installations techniques, matériel et outillage industriels	84 813,0	54 891,6	29 921,4	49 338,0
Autres immobilisations corporelles:	143 765,5	80 409,0	63 356,5	19 146,7
<i>Installations générales, agencements divers</i>	<i>16 848,7</i>	<i>6 416,1</i>	<i>10 432,6</i>	<i>-14 389,4</i>
Biens grevés de droit	0,0	0,0	0,0	0,0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	2 890,1		2 890,1	22 707,6
II. Provisions	23 474,1	0,0	23 474,1	22 566,8
Autres titres immobilisés	0,0		0,0	0,0
Prêts	474,0	0,0	474,0	0,0
Autres	23 000,1	0,0	23 000,1	22 566,8
I. Actif immobilisé	2 477 212,0	971 338,6	1 505 873,5	1 135 179,8
III. Fonds dédiés				
Stocks et en cours:	7 323,1	0,0	7 323,1	7 360,1
Autres approvisionnements	6 012,5	0,0	6 012,5	5 811,6
Marchandises	1 310,6	0,0	1 310,6	1 548,5
Créances :	300 211,4	0,0	300 211,4	192 500,1
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0		0,0	0,0
Créances clients et comptes rattachés	26 650,5	0,0	26 650,5	53 136,7
Autres créances (dont produits à recevoir)	273 560,9	0,0	273 560,9	139 363,4
 Valeurs mobilières de placement et FNS	1 503 102,6		1 503 102,6	1 186 301,5
Disponibilités	191 313,4		191 313,4	183 366,5
Charges constatées d'avance	18 559,6		18 559,6	4 477,1
IV. Dettes	2 020 510,1	0,0	2 020 510,1	1 574 005,4
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	4 497 722,2	971 338,6	3 526 383,6	2 709 185,2



Bilan

En euros	Année 2015	Année 2014
Fonds propres:		
Fonds statutaires sans droit de reprise	1 805 640	1 621 032
Projet associatif et réserves	1 075 450	875 450
Report à nouveau	226 041	226 041
Résultat de l'exercice	519 542	501 991
	-15 392	17 551
Autres fonds:	27 740	41 365
Fonds statutaires avec droit de reprise	0	0
Subventions d'investissements sur bien renouvelable par	0	0
Apports Association Nationale - Fédération	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	27 740	41 365
I. Fonds propres	1 833 380	1 662 397
Provisions pour risques	0	0
II. Provisions	0	0
Fonds dédiés sur subventions	0	5 656
Fonds dédiés sur dons et legs	1 121 343	839 736
Fonds dédiés sur autres ressources	27 775	22 019
III. Fonds dédiés	1 149 118	867 411
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	186 095	0
Emprunts et dettes financières diverses SPF	0	0
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 018	78 001
Dettes fiscales et sociales	100 396	97 365
Dettes sur immobilisations	72 139	690
Autres dettes (dont charges à payer)	3 237	3 321
Produits constatés d'avance	5 000	0
IV. Dettes	543 885	179 377
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	3 526 384	2 709 185



Compte de résultat

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Année 2015	Année 2014
I- Les produits d'activités:		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	480	477
Subventions d'exploitation hors subventions privées	492 256	449 318
Dons manuels	1 123 474	1 005 861
Mécénat, parrainage et autres concours privés	86 743	68 583
Legs	442 286	52 431
Participations des destinataires de la solidarité	303 705	232 844
Produits d'initiatives	125 160	158 514
Cotisations statutaires	1 000	4 821
Autres produits	115 827	39 520
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 409	1 052
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	166 372	153 796
I - Les produits d'activités	2 858 711	2 167 216
II- Les charges d'activités:		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	8 529
Variations de stock	37	5 283
Achats de marchandises, matériels et fournitures	246 999	181 921
Autres achats	183 175	163 374
Services extérieurs	248 164	239 135
Autres services extérieurs	242 403	267 739
Impôts, taxes et versements assimilés	33 146	18 544
Salaires et traitements	424 457	383 603
Charges sociales	197 717	175 075
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	114 283	105 815
<i>Sur immobilisations: dotations aux amortissements</i>	114 283	105 815
<i>Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations</i>	0	0
<i>Sur actif circulant: dotations aux dépréciations</i>	0	0
<i>Pour risques et charges: dotations aux dépréciations</i>	0	0
Cotisations statutaires	97 015	94 122
Autres charges	533 221	481 452
Engagements à réaliser sur ressources affectées	448 078	52 585
II - Les charges d'activités	2 768 695	2 177 177
Résultat Activité	90 016	-9 961
III- Les produits financiers:		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	18 744	15 787
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
III - Les produits financiers	18 744	15 787
IV- Les charges financières:		
Intérêts et charges assimilées	2 443	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
IV - Les charges financières	2 443	0
Résultat Financier	16 302	15 787



Compte de résultat

V- Les produits exceptionnels:		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	7 529	2 834
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 225	13 625
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	0
V - Les produits exceptionnels	21 753	16 458
VI- Les charges exceptionnelles:		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	11 286	4 734
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	132 177	0
VI - Les charges exceptionnelles	143 463	4 734
Résultat Exceptionnel	-121 710	11 724
5 - Ecart de combinaison :	0	0
5 - Ecart de combinaison	0	0
Résultat Combinaison	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)	2 899 209	2 199 462
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 914 601	2 181 911
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)	-15 392	17 551
En Euros	Année 2015	Année 2014
Bénévolat	1 355 245	1 468 156
Prestations en nature	184 328	339 556
Dons en nature	1 287 151	707 694
Données extracomptables - Ressources	2 826 723	2 515 406
Total	2 826 723	2 515 406
Bénévolat	1 355 245	1 468 156
Prestations gratuites	184 328	339 556
Secours en nature	1 287 151	707 694
Emplois des contributions volontaires en nature	2 826 723	2 515 406
Total	2 826 723	2 515 406



Actif - Mouvements des immobilisations

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En Euros	Valeur brute au 01/01/2015	Acquisitions et créations en 2015	Diminutions par cessions ou mises hors service en 2015	Valeur brute au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	41 158	0	0	41 158
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles (I)	41 158	0	0	41 158
Immobilisations corporelles (II)				
Terrains	152 449	0	0	152 449
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	1 870 262	596 421	438 020	2 028 662
Installations techniques, matériel et outillage industriel	83 483	6 420	5 090	84 813
Matériel de bureau et informatique	27 905	25 147	4 178	48 873
Mobilier	4 300	10 902	1 114	14 089
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	22 708	588 023	607 841	2 890
Immobilisations corporelles (II)	2 241 910	1 226 913	1 056 244	2 412 580
Immobilisations financières (III)				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	790	316	474
Autres	22 567	931	498	23 000
Immobilisations financières (III)	22 567	1 721	814	23 474
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 305 635	1 228 634	1 057 057	2 477 212

JS



Actif - Mouvements des amortissements

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En Euros	Montant en début d'exercice 2015	Augmentations: dotations de l'exercice 2015	Diminutions: reprises de l'exercice 2015	Montant en fin d'exercice 2015
Frais d'établissement	0,00	216,00	216,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements des immobilisations incorporelles (I)	0,00	216,00	216,00	0,00
Agencements et aménagements de terrain	0,00	702,03	702,03	0,00
Constructions	1 042 447,96	374 612,97	581 022,99	836 037,94
Installations techniques, matériel et outillage industriel	34 145,26	32 596,13	11 849,79	54 891,60
Autres immobilisations corporelles:	93 862,22	19 159,06	32 612,24	80 409,04
Installations générales, agencements divers	31 239,09	1 684,97	26 507,98	6 416,08
Matériel de transport	41 913,01	10 221,57	0,00	51 534,58
Matériel de bureau et informatique	17 878,46	6 936,89	4 894,95	19 880,40
TOTAL GENERAL (I+II)	1 170 455,44	427 286,19	626 403,05	971 338,58

JS



Actif - Stocks

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Stocks au 01/01/2015	Reprise de stocks au 31/12/2015	Nouveaux stocks au 31/12/2015	Stocks au 31/12/2015
Stocks des autres approvisionnements	5 812	5 812	6 013	6 013
Stocks des marchandises	1 548	1 548	1 311	1 311
TOTAL	7 360	7 360	7 323	7 323

JS



Actif - Créances au 31/12/2015

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Année 2015
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	2 890,06
Participations	0,00
Autres titres immobilisés	23 000,13
Prêts	474,00
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00
Créances clients et comptes rattachés	26 650,46
Autres créances:	273 560,91
	Personnel 351,26
Charges constatées d'avance	18 559,60
TOTAL	345 135,16

JS

Edité le :



Actif - Produits à recevoir

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2015
Avances et acomptes versés sur commande	0
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	0
Autres créances:	197 652
Personnel	0
Sécurité sociale et organismes sociaux	-179
Etat et autres collectivités publiques	197 658
Autres	173
Produits à recevoir	44 597
TOTAL	242 249

JS

Edité le :



Actif - Mouvements de trésorerie

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	1 186 301,52	1 503 102,61
Placements divers	211 252,80	233 977,29
OPCVM	39 863,50	40 504,00
Fonds National de Solidarité	935 185,22	1 228 621,32
Comptes courants	179 892,96	185 030,68
Caisses	3 473,52	6 282,73
TOTAL	1 369 669,00	1 694 416,02

JS



Actif - Détails des charges constatées d'avance

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En Euros	Année 2015
Exploitation courante	18 559,60
Données financières	0,00
Données exceptionnelles	0,00
TOTAL	18 559,60

JS



Passif - Variations des fonds dédiés

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Etats des fonds disponibles au 01/01/2015	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Etats des fonds disponibles au 31/12/2015
Variations des fonds dédiés sur subventions	5 656	5 656	0	0
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	839 736	149 458	431 065	1 121 343
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	22 019	11 257	17 013	27 775
TOTAL	867 411	166 372	448 078	1 149 118

JS



Passif - Emprunts et Dettes financières

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Capital restant dû au 01/01/2015	Remboursement au cours de l'année	Nouvel emprunt au cours de l'année	Capital restant dû au 31/12/2015
Emprunts auprès des établissements de crédit:				
Emprunts	0	13 905	200 000	186 095
Intérêts courus sur emprunts	0	13 905	200 000	186 095
Emprunts auprès de structures SPF	0	0	0	0
TOTAL	0	13 905	200 000	186 095

En euros	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital restant dû au 31/12/2015
Compte courant au passif	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0
TOTAL	0	0

(;)



Passif-Etat des dettes au 31-12-2015

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Montants au 31/12/2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	186 095
Emprunts	186 095
Intérêts courus sur emprunts	0
Dettes financières	0
Emprunts auprès des structures SPF	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 018
Dettes fiscales et sociales:	100 396
Personnel	97 369
Sécurité sociale et organismes sociaux	58 953
Etats et autres collectivités publiques	4 073
TOTAL	543 895

JS

Edité le :



Passif - Détails des charges à payer

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En Euros	Montants au 31/12/2015
Intérêts courus sur emprunts	0
Avances et acomptes reçus sur commande	0
Fournisseurs - Factures non parvenues	524
Dettes fiscales et sociales (dont congés à payer):	52 533
<i>Personnel</i>	37 245
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	15 288
Dettes sur immobilisations / Factures non parvenues	0
Charges à payer	290
Créditeurs divers	2 352
TOTAL	55 699

53

Edité le :



Passif - Détails des produits constatés d'avance

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En euros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2015
Exploitation courante	5 000
Données financières	0
Données exceptionnelles	0
TOTAL	5 000

3



Compte de résultat -- Evolution des produits d'activités inscrits au compte de résultat

Fédération de PARIS - FED 01 075 0 00000 000099

Exercice : 2015

En Euros	exercice 2015	Exercice 2014	Evolution en %
Ventes de marchandises, de services et publications SPF	480	477	1
Subventions d'exploitation hors subventions privées	492 256	449 318	10
Dons manuels	1 123 474	1 005 861	12
Mécénat, parrainage et autres concours privés	86 743	68 583	26
Legs	442 286	52 431	744
Participations des destinataires de la solidarité	303 705	232 844	30
Produits d'initiatives	125 160	158 514	-21
Cotisations statutaires	1 000	4 821	-79
Autres produits	115 827	39 520	193
Reprises sur provision et transferts de charges	1 409	1 052	34
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	166 372	153 796	8
TOTAL	5 717 422	4 334 432	32,00

(5)

EMPLOIS	Emplois (=compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2015	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015 (= compte de résultat)	SUMI des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. Missions Sociales	2 030 306	1 218 363	Produits de la générosité du public	1 565 760	1 565 760
1.1. Réalisées en France	1 962 124	1 153 596	1.1. Dons et legs collectés	1 565 760	1 565 760
			Dons manuels non affectés	498 101	498 101
			Dons manuels affectés	625 283	625 283
			Legs et autres libéralités non affectés	42 941	42 941
			Legs et autres libéralités affectés	398 345	398 345
1.2. Réalisées à l'étranger	68 184	62 768	1.2. Autres produits liés à l'appel de la générosité du public	0	0
2. Frais de Recherche de fonds	176 886	67 801	Autres fonds privés	528 232	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	122 810	67 801			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	53 998	0	0.3. Subventions et autres concours publics	482 256	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
3. Frais de fonctionnement & autres charges	289 819	0	0.4. Autres produits	146 589	
Total :	2 466 823	1 284 153			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	2 466 823		I - Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	2 752 837	
II - Dotations aux provisions	0		II - Reprise de provision	0	
III - Engagement à réaliser sur Ressources affectées	448 078		III - Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	168 372	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	0		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-281 607
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	15 382	
Total général :	2 914 601		Total général :	2 914 601	1 284 153
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public.		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 284 153	1 284 153	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 284 153
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
Missions sociales	2 554 444		Bénévolet	1 355 245	
Frais de recherche de fonds	110 104		Prestations en nature	184 328	
Frais de fonctionnement et autres charges	162 176		Dons en nature	1 287 151	
Total :	2 826 723		Total :	2 826 723	